

Non à la fabrique de coupables qui transforme les victimes en coupables

●→ Samedi soir 11 mai au cinéma « Le Chaplin » à Mantes-La-Jolie, au sein du quartier du Val Fourré, le Collectif de Défense des Jeunes du Mantois (CDJM) a démontré sa détermination mais également le grand soutien qui lui a été porté lors d'un meeting très riche, avec un panel important d'intervenant.es, des moments forts en émotion et des débats de grande qualité.

Il résulte de cette soirée réconfortante que la convergence des luttes se construit malgré le tournant ultra autoritaire que prend la politique de répression du gouvernement vis-à-vis des mouvements sociaux depuis décembre 2018. Les dernières dérives en date ont été dénoncées, notamment les violences qu'ont subi les cortèges syndicaux le 1er mai à Montparnasse à Paris avec l'arrestation de manifestant.es gazé.es qui cherchaient refuge au sein de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière. La Fake News, la fausse information, lancée par Mr Castaner, ministre de l'intérieur et Mr Hirsch, directeur de l'AP-HP concernant une supposée attaque de l'Hôpital en a rajouté sur les sales méthodes de ce gouvernement.



Les premières auditions par l'IGPN des « 152 de Mantes la Jolie » commencent 6 mois après les faits : Les parents de ces jeunes se sont organisé.es en association pour défendre les droits mais aussi la dignité de leurs enfants. Le combat sera sans doute long pour aboutir à la justice, mais leurs avocats ont d'ores et déjà réussi à ce que le dossier soit dépaysé et suivi par le parquet de Nanterre : une meilleure garantie d'impartialité que le Parquet de Versailles. L'enquête préliminaire par le Procureur de la République a débuté depuis peu. Lundi 13 mai 2019, commencent les premières auditions des jeunes par l'IGPN à Paris. Le 16 mai l'IGPN rend ses conclusions soit en 3 jours! La Police qui enquête sur la Police, ne conteste en rien ses pairs en affirmant « il n'y a pas eu de comportements déviants de la part des policiers », les images, pourtant, parlent d'elles-mêmes.

Dès le soir des faits, les images du scandale étaient sur la Toile... La vidéo, de cette arrestation scandaleuse a fait le tour du monde. Ce petit reportage, peu glorieux pour la Police, a pourtant été réalisé par un agent porteur de l'autorité publique sans doute fier de ce coup de filet de 152 adolescent.es et enfants (certain.es avaient à peine 13 ans), mis à genoux, certain.es face à un mur du parking du Resto du Cœur, réquisitionné d'office pour l'occasion. Il va même jusqu'à faire des commentaires acerbes, se sentant à son avantage par ce fait d'armes, il se met en scène sur les réseaux sociaux... Ce pandore.



Le 6 décembre 2018, quand les humiliations policières visant la jeunesse de Mantes-la-Jolie deviennent le symbole de tout un mouvement social ou quand la Police arrête à tout va, le tout-venant et tant pis s'il y a des innocents.

« **Nous avons tous et toutes été humilié.e.s** », « Être agenouillé.es, mains derrière la tête », la scène est mimée à plusieurs reprises dans les manifestations comme le symbole de la répression intolérable. Quelques minutes suffisent à sentir la souffrance qu'ils et elles ont dû subir.

Tous et toutes considéré.es comme coupables à priori, parce que « jeunes »... Cette répression particulièrement féroce est mise en place envers la jeunesse, et plus particulièrement envers celle des quartiers populaires dès qu'elle ose manifester dans la rue son inquiétude pour l'avenir (jeudi 7 décembre, les jeunes de Mantes représentaient 20% du total des arrestations de France).

Une plainte a en effet été déposée par les avocats du collectif, visant des faits d'« actes de torture et de barbarie sur mineurs par personne dépositaire de l'autorité publique et en réunion », de « violences sur mineurs de 15 ans et plus par personne dépositaire de l'autorité publique » de « violations de libertés individuelles » et de « diffusion illégale d'images de personnes identifiables mises en cause dans une procédure pénale ».

●→ **Rien ne justifie cette rafle.** Aussi condamnables soient-elles, les exactions commises en marge de la mobilisation ne sauraient justifier les dérapages des forces de l'ordre, sauf à vouloir délibérément instaurer, par la terreur et l'aviilissement des individus, une situation de non-droit dans les quartiers les plus discriminés. On le sait, l'alibi sécuritaire a toujours été brandi par les Etats policiers, d'hier et d'aujourd'hui. Seule la résistance citoyenne et le respect du droit nous protègent des tentations autoritaires : aucune « excuse sécuritaire » ne tient face au respect des droits fondamentaux des personnes, et encore moins des enfants.

Nous ne tomberons pas dans le piège qui consiste à mettre sur un plan d'équivalence et d'égalité les violences des jeunes, tombant sous le coup de la loi, et celles des représentants de l'État dont le métier est précisément de faire respecter la loi, toute la loi, et la justice. Aucun « contexte » ne peut justifier une remise en question des Droits de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant.

**A Mantes, les manifestant.es scandent
« Face à la répression, solidarité,
Face aux humiliations, mobilisation ! »
« Plus jamais ça ! Trop, c'est trop ! » « Traumatisant »**



La mobilisation va se poursuivre, avec la même dignité et la même détermination. Notre Union Syndicale restera solidaire des familles et des enfants, comme tous ceux et toutes celles qui luttent aujourd'hui et qui sont inquiet.e.s d'une possible remise en question du droit de manifester, principe démocratique fondamental.

Nous réaffirmons donc notre engagement et tout notre soutien aux victimes du 6 décembre 2018 et à leurs proches, ainsi que notre admiration pour le travail bénévole et salubre du Collectif de défense des jeunes du Mantois.

Mais l'indignation ne suffit pas, nous devons passer à l'action et obtenir la satisfaction des revendications, à commencer par le droit à la même éducation pour tous et toutes... Une manifestation de convergence des luttes, syndicats, associations et Gilets Jaunes du Mantois est prévue :

**Samedi 15 juin, à Mantes la Jolie
14 heures Dalle du Val Fourré
(Boulevard Clémenceau) jusqu'à l'Hôtel de Ville de Mantes la Jolie.
Le Mantois debout ! soulève-toi !**